

MAITRE D'OUVRAGE :

**6<sup>e</sup> SENS**  
ENTREPRISES

SNC FRITAS BANANAS  
30 Quai Claude Bernard  
69007 LYON

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

**GreenField**  
aménagement

1 Rue du Lac  
69003 LYON

OPERATION :

**6PARK**

Vivienne

518 Avenue de Valence  
38 113 Veurey-Voroize

GROUPEMENT :

**NOG**  
CONSEIL - ENVIRONNEMENT

**ERC** Environnement  
Écologie, réputation, consensus

**Acer**  
conceptra

**HTV**

**Trafalgar**

**CIA**  
Conseil  
Ingénierie  
Air

**CIA**  
Conseil  
Ingénierie  
Avant-projet

**pye**  
**la**  
**ut**  
éco initiatives®

**bc**  
ingénierie

**lesateliers4+**

PARIS LYON MARSEILLE CHAMBERY

# AMENAGEMENT D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE PAR LE BIAIS D'UN PERMIS D'AMENAGER PERMETTANT DE CREER UN LOT COMMUN ET DEUX MACRO-LOTS POUVANT ETRE SUBDIVISES EN 8 LOTS.

## Dossier d'autorisation environnementale unique



Le présent dossier est réalisé en vue de l'**autorisation environnementale** du projet d'aménagement d'un lotissement d'activités logistiques et industrielles sur l'ancien site Sintertech implanté sur la commune de Veurey-Voroize.

Le présent dossier de demande unique inclut, conformément aux décrets n°2017-81 du 26 janvier 2017 et n°2017-82 du 26 janvier 2017 relatifs à l'autorisation environnementale :

- Le dossier de demande d'autorisation environnementale (identité, étude d'incidence, etc.), tel que défini par l'article R. 181-13 du code de l'environnement ;
- Les pièces spécifiques à l'étude d'impact (lorsque le projet relève de la nomenclature annexée à l'article R. 122-2) ;
- Les pièces spécifiques aux installations, ouvrages, travaux et aménagements soumis à la loi sur l'eau ;
- Les pièces requises en vue de l'autorisation de défrichement au titre des articles L.341-3, R.341-3 et suivants du code forestier.

Le dossier comprend donc les pièces suivantes :

<b>A</b>	Fichier de synthèse de la téléprocédure initiale
<b>B</b>	Réponses apportées par le demandeur en cours d'instruction et fichier de synthèse des nouvelles pièces déposées
<b>C</b>	Document attestant que le pétitionnaire est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit
<b>D</b>	Description du projet
<b>E</b>	Résumé non technique de l'évaluation environnementale
<b>F</b>	Evaluation environnementale réalisée en application des articles R. 122-2 et R. 122-3 valant dossier d'autorisation au titre des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement (Loi sur l'Eau codifiée).
<b>G</b>	Avis de l'Autorité environnementale et mémoire en réponse
<b>H</b>	Evaluation des incidences Natura 2000
<b>I</b>	Note de présentation non technique
<b>J</b>	Pièces requises en vue de l'autorisation de défrichement
<b>K</b>	Eléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier